

## Zoom sur la gestion des âges

Avec le vieillissement de la population, les employeurs vont devoir s'adapter à une nouvelle donne démographique qui a ses conséquences sur l'emploi et sur les conditions de travail :

- Les départs à la retraite seront massifs et pas toujours compensés par l'entrée de jeunes dans certains secteurs d'activité ;
- La proportion des salariés seniors va tendre à augmenter et il est important que cela n'engendre pas une baisse de performance pour l'entreprise (importance de la gestion des compétences)

Il est donc important de pratiquer **une bonne gestion des âges** au sein de votre structure. Cette gestion peut être effectuée en interne ou par un prestataire de services externe.

### Les objectifs de la gestion des âges :

- Anticiper les conséquences de l'évolution démographique de vos effectifs et identifier les enjeux associés,
- Maintenir les seniors dans l'emploi,
- Optimiser la gestion des parcours professionnels,
- Conserver le savoir-faire (tutorat, transmission des compétences, etc),
- Optimiser les relations intergénérationnelles,
- Attirer et fidéliser les collaborateurs de demain.



### Certaines entreprises ont l'obligation de négocier des accords intergénérationnels :

- Les entreprises de plus de 300 salariés.
- Les entreprises de plus de 50 salariés voulant obtenir l'aide relative aux contrats de génération.

### Les accords intergénérationnels doivent contenir des mesures sur :

- L'intégration durable des jeunes.
- Le recrutement et le maintien en emploi des seniors.
- La transmission des savoirs et des compétences.

## Qui peut vous conseiller, vous aider à mettre en place une gestion des âges ?

Organismes	Publics visés	Description du service	Contacts
<p><b>CCI SEINE ESTUAIRE</b></p>  <p>16 bis avenue Foch 76210 BOLBEC Délégation de <b>FÉCAMP - BOLBEC</b></p>	<p><b>Les entreprises commerciales, industrielles et de services.</b></p>	<p>Diagnostic gratuit sur la gestion des âges au sein de votre entreprise.</p>	<p><b>Francine FERET</b> Conseillère entreprise Tél : 02 35 10 38 49 Mobile : 06 30 55 18 53 fferet@seine-estuaire.cci.fr</p>
<p><b>APEC NORMANDIE</b></p>  <p>49 rue Duguay Trouin <b>ROUEN</b></p>	<p><b>Tous secteurs. Entreprises de plus de 50 salariés.</b></p>	<p>Objectif intergénération L'APEC propose une action de conseil pour : - un diagnostic de vos données sociales (ex. pyramide des âges) – des recommandations d'actions. - préparer à négocier votre accord intergénérationnel ou à définir votre plan d'actions.</p>	<p><b>Christine LE NAOUR</b> Consultante région Normandie Tél : 02 32 76 30 44 christine.le-naour@apec.fr</p>
<p><b>CAPEB</b></p>  <p>C<sup>tre</sup> de Commerce International 182, quai Georges V <b>LE HAVRE</b></p>	<p><b>Secteur du bâtiment</b></p>	<p>Actions sur l'anticipation des fins de carrière : - aménagement de poste - transfert de compétences</p>	<p><b>Virginie TILLARD</b> Chargée de mission Ressources Humaines, Recrutement et Compétences. Tél : 02 35 18 18 39 Portable : 06 47 26 13 96 j.colas.uparhn@gmail.com</p>
<p><b>OPCALIA</b></p>  <p><b>PROMOTEUR DE COMPÉTENCES</b></p>	<p><b>Entreprises adhérentes à OPCALIA</b></p>	<p>Opcalia vous informe et peut vous accompagner dans la mise en œuvre de votre politique de gestion des âges (diagnostic de situation et de besoins, conseils, mise à disposition d'outils, formations collectives...)</p>	<p><b>Julien MAINGAULT</b> Réfèrent emploi / formation Tél. 02 35 12 17 30 Mob. 06 10 39 20 75 julien.maingault@opcalia-hn.com</p>